

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 24 juin 2022

Saisie de 112 kg de cannabis par la brigade des douanes de Nogent-sur-Oise

Le 15 juin 2022 à 0h05, les agents de la BSI de Nogent-sur-Oise, en service à la barrière de péage de Chamant A1, sens Lille/Paris, firent les injonctions d'arrêt à un véhicule avec une seule personne à bord. Le conducteur fit mine de s'arrêter mais reprit sa route lors de l'arrivée sur la zone de contrôle. Le service fit usage d'une herse qui creva l'un des pneus arrière du véhicule. Un plan d'alerte était lancé et la poursuite à vue fut engagée en direction de Paris. Le fuyard constatant la perte de l'un de ses pneus arrière sortit de l'autoroute puis après une course poursuite abandonna son véhicule à l'entrée de la commune de Survilliers et prit la fuite dans un bois. Le service ne put le rattraper. La visite du véhicule amena la découverte de plusieurs valises et sacs de sport contenant du cannabis (112,5 kg de résine et 100 g de pollen) ainsi que des billets de banque du type « spécimen » dans des emballages scellés (164 410 euros indiqués sur les emballages).

Lors des opérations de police scientifique mandatées par le Parquet de Senlis, et effectuées avec le soutien des agents des douanes, une cache aménagée dans le pare-choc arrière est décelée et amène la découverte d'un sac supplémentaire de billets « spécimen » supplémentaires (50 000 euros indiqués) ainsi que de deux pistolets semi-automatiques chambrés avec 6 munitions dans chaque chargeur.

Une information judiciaire a été ouverte près le tribunal judiciaire de Senlis.

Pour plus de renseignements, contacter :
Michaël LACHAUX – Directeur Régional à Amiens – Tél : 09 70 27 11 01

Photos crédit Douane